Institut d'études judiciaires (IEJ) Henri Motulsky

Organigramme direction

Philippe Guez

Directeur de l'IEJ

Julie Meyer

Co-directrice (CRFPA)

Camille Bourdaire-Mignot

Co-directrice (préparation concours)

Organigramme secrétariat

Hervé Dénouette

Responsable de la Gestion Administrative

Sandrine Pérez

Secrétariat pédagogique (CRFPA)

Marjorie Laroche

Secrétariat pédagogique

(préparation concours)

L'IEJ en quelques mots

- L'IEJ est un institut de formation aux examens et concours permettant d'accéder à des professions judiciaires, notamment :
- - l'examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA),
- - le concours d'accès à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM),
- - le concours d'accès à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP),
- - le concours de recrutement des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN).
- - d'autres concours d'accès à des métiers de la justice et de la sécurité (comme greffier ou conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation)

I - La préparation au CRFPA

- *Ouverte aux étudiants titulaires d'un M1ou en cours de M1. Les étudiants en cours de M1 qui s'inscrivent à la préparation doivent fournir leur diplôme de master au plus tard le 1er aout de l'année de l'examen.*

- **Au programme :**
- - enseignements des différentes matières de l'examen (note de synthèse, droit des obligations, procédures et matières de spécialités) assurés par des avocats, des magistrats et des universitaires
- - entrainements réguliers (galops d'essai et corrections) pour les écrits
- - séances de correction spécifiques de la note de synthèse par petits groupes.
- - séances de méthodologie du grand oral.

L'examen du CRFPA

Phase Admissibilité :

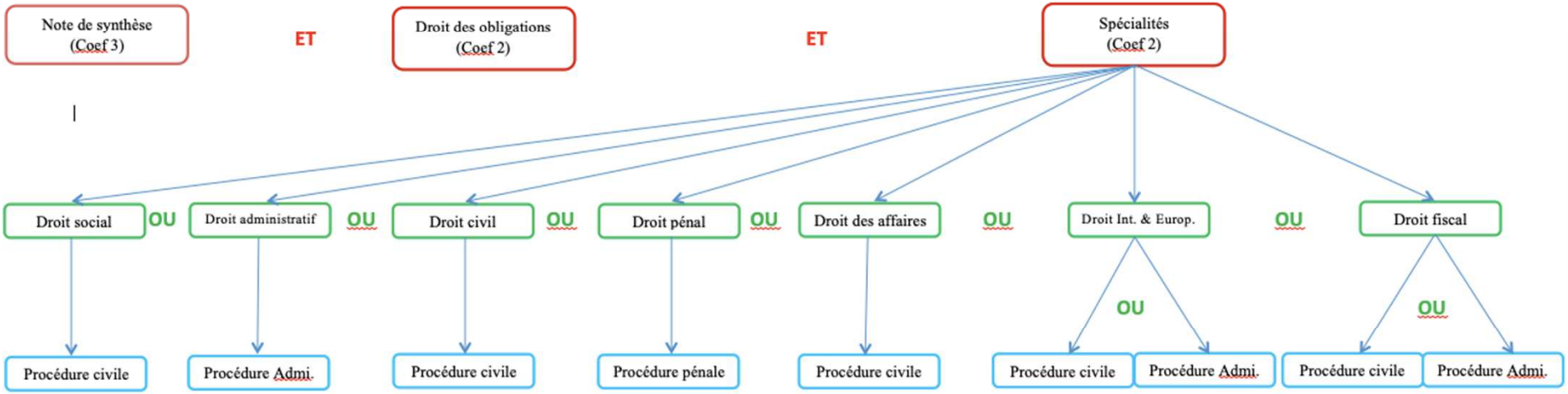

Toutes les procédures ont pour coefficient 2

Si moyenne > ou = à 10 => Passage à la phase Admission

Phase Admission :

La prépa d'été

Entraînement intensif aux épreuves de l'examen national du CRFPA sur **4 semaines :**

- 4 épreuves, pour chacune des matières écrites, dans les conditions de l'examen
- des épreuves complémentaires sous forme dématérialisée
- des séances de méthodologie et d'entraînement au grand oral organisées chaque semaine.

En raison d'un nombre limité de places, l'admission dans cette préparation se fait après acceptation de dossier (téléchargeable sur le site de l'IEJ).

II - La préparation aux concours

Option prépa M2

ENM, ENSP concours et EOGN)

DU MJS

Autres des métiers de la justice et de la sécurité

La préparation aux concours

Option prépa M2

Pour les étudiants qui souhaitent préparer les concours pour devenir:

- magistrat (ENM)
- officier ou commissaire de police (ENSP)
- officier de gendarmerie (EOGN)

Condition d'admission dans la prépa :

- Être inscrit en M2 ou titulaire d'un M2
- Sélection sur dossier (éventuellement entretien)

La préparation aux concours

Option prépa M2

Contenu de la préparation :

- Des cours de connaissances générales du monde contemporain (culture générale, histoire, libertés publiques et droit de l'Union européenne)
- Des cours de droit public
- Des entraînements (droit civil et procédure civile, droit pénal et procédure pénale, droit public, culture générale)
- Des entraînements sportifs (ENSP/EOGN)
- Préparation à la note de synthèse (mutualisé avec le CRFPA)

La préparation aux concours

Diplôme universitaire des métiers de la justice et de la sécurité (DU MJS)

Formation diplômante (entrée niveau L3 – sortie niveau M1), un an, 3 jours par semaine (jeudi, vendredi et samedi matin – présence obligatoire).

En vue de la préparation de différents concours.

La préparation aux concours

Concours préparés:

- Greffe et direction de greffe
- Conseiller d'insertion et de probation (et DPIP)
- Gardien de la paix
- Sous officier de gendarmerie
- Protection judiciaire de la jeunesse

Conditions d'accès :

- Être inscrit en L3
- Sélection sur dossier et entretien

Le contenu de la formation

- **UE : Connaissances générales et compréhension du monde contemporain**
- - EC1 : Connaissances générales : 30h CM + 10h culture métiers
- - EC2 : Histoire contemporaine : 20h CM
-
- **UE : Droit privé**
- - EC1 : Droit civil (36h CM)
- - EC2 : Droit pénal (36h CM)
- - EC3 : Procédures (civile, pénale, prud'homale) (36h CM)
-
- **UE : Droit public**
- - EC1 : Droit constitutionnel (12h CM)
- - EC 2 : Droit administratif général (12h CM)
-

- **UE : Méthodologie**
- - EC1 : Méthodologie de l'écrit (46h CM)
- - EC2 : Méthodologie de l'oral (15h TD)
-
- **UE : Stage (durée minium 15 jours)**
-
- **UE : Option (1 EC au choix)**
- - EC1 : Entraînement sportif (36h CM)
- - EC2 : Une matière à choisir parmi 4 enseignements de L2 ou L3 :
- - Droit européen (L2),
- - Droit de l'entreprise (L2),
- - Finances publiques (L2),
- - Droit du travail (L3).